



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Discours de SM le Roi au premier Sommet Maroc-UE

SM le Roi Mohammed VI a adressé, dimanche, un discours au premier sommet entre le Maroc et l'Union Européenne, qui s'est tenu à Grenade (Sud de l'Espagne).

Voici le texte intégral du discours royal, dont lecture a été donnée par le Premier ministre, M. Abbas El Fassi :

"Louange à Dieu,
Prière et salut sur le Prophète,
Sa famille et Ses compagnons.

Excellence, Monsieur Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen,
Excellence, Monsieur José Luis Rodriguez Zapatero, Président du gouvernement espagnol, Président du Conseil de l'Union Européenne,
Excellence, Monsieur José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Nous tenons, tout d'abord, à exprimer Notre haute considération et Notre grande appréciation pour l'initiative très louable prise par l'Espagne, pays ami, actuel Président du Conseil de l'Union Européenne, d'accueillir la première rencontre au sommet entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne.

En plus de la très forte portée symbolique qui est attachée à cet événement du fait qu'il se tient dans un pays avec lequel le Royaume du Maroc entretient une relation singulière et dense, le Sommet de Grenade est d'une importance notoire pour le Maroc, dans la mesure où elle insufflera une dynamique supplémentaire à notre partenariat et capitalisera au mieux les grands mouvements et les profondes mutations que chacun de nos pays est en train de vivre.

Nous réitérons, à cet égard, nos félicitations à l'Union européenne pour l'adoption du Traité de Lisbonne, une nouvelle avancée qui, Nous en sommes persuadé, confèrera à l'Europe davantage de dynamisme, de force et de projection internationale, afin qu'elle continue à jouer son rôle positif et avant-gardiste, notamment à l'échelle de son voisinage immédiat.

Le Royaume du Maroc poursuivra, pour sa part, l'engagement dont il a toujours fait preuve de construire la relation la plus solide et la plus poussée avec l'Union européenne.

Ce sommet intervient précisément à un moment où cette relation s'est inscrite dans une dynamique ascendante grâce au Statut Avancé, et s'est fixé un cap ambitieux sur l'avenir.

De même, et en plus de sa portée bilatérale, ce Statut Avancé permettra au Maroc et à l'Union européenne de préfigurer et d'anticiper ensemble les contours d'une gouvernance euro-méditerranéenne rénovée qui soit davantage ambitieuse et davantage solidaire.

A ce titre, nous réitérons notre appui et notre soutien à l'Union pour la Méditerranée. Nous sommes convaincu que, dès son plein déploiement, cette initiative saura explorer tous les atouts de la Méditerranée et apportera des réponses pertinentes aux multiples défis socio-économiques auxquels est confronté l'espace euro-méditerranéen.

Parallèlement à ses projets de dimension globale, l'Union pour la Méditerranée sera également appelée à

développer des coopérations renforcées au niveau sous-régional, notamment avec l'Union du Maghreb Arabe qui offre un grand potentiel pour ce créneau spécifique. A cet égard, le Maroc réitère son engagement pour une relance crédible et sérieuse de la construction maghrébine et pour l'édification d'un avenir commun, fondé sur le respect de la souveraineté des Etats, de leur intégrité territoriale et des règles de bon voisinage. Il engage les autres parties à répondre aux appels du Conseil de sécurité et à s'engager en faveur d'un règlement politique au différend artificiel relatif à son intégrité territoriale, sur la base de l'initiative marocaine dotant la région du Sahara d'une autonomie élargie, dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

L'ambition du Royaume du Maroc de contribuer à promouvoir la Méditerranée en tant qu'espace géopolitique viable et homogène n'a d'égale que l'urgence de lancer un véritable partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Europe, fondé sur les intérêts mutuels, les défis partagés et l'avenir commun à construire.

Car, l'imbrication croissante des intérêts géopolitiques et sécuritaires entre nos deux continents, tout comme la densité des échanges économiques, culturels et humains plaident en faveur d'une architecture partenariale novatrice qui prenne en considération les spécificités géopolitiques de chacune des sous régions du continent africain.

De manière spécifique, les agendas sécuritaire, politique, économique et humain de l'espace sahélo saharien et de la Façade Atlantique requièrent des approches partenariales concertées et solidaires.

Excellences,

Partageant les mêmes diagnostics que l'Union européenne quant aux multiples enjeux qui prévalent aux niveaux méditerranéen et africain, le Maroc continuera à jouer le rôle de co-acteur qui a toujours été le sien et auquel le prédisposent, non seulement son positionnement stratégique à l'intersection de deux continents, mais également son exposition sur deux façades maritimes et son ouverture naturelle à ces espaces.

Un tel cap, pour prometteur qu'il soit, requiert foi, conviction et volontarisme.

Le Maroc compte s'appuyer sur ces mêmes valeurs et d'autres idéaux pour conforter sa volonté d'atteindre une proximité optimale avec l'Union européenne et de construire avec elle la relation la plus poussée possible. Nous notons avec beaucoup d'appréciation que notre partenariat converge, dans ses multiples dimensions et dans tous ses domaines d'action, avec le projet de société ouverte, démocratique et solidaire que Nous sommes en train de construire avec foi et détermination.

Nous nous réjouissons également de ce que la vocation du Maroc à s'ériger comme une économie émergente converge avec son ambition stratégique de construire avec l'Union européenne un espace économique commun.

Pour servir ce dessein, le Maroc plaide pour aller au-delà du simple établissement d'une zone de libre-échange et appelle à la dynamisation des flux d'investissement, à la promotion des synergies industrielles et agricoles, aux redéploiements d'activités de services, et à la mise en oeuvre de politiques communes en matière de recherche-développement et d'économie de la connaissance.

Une telle vision passe nécessairement par une mise en oeuvre, prompte et effective, de tous les engagements convenus par les deux parties. Dans ce contexte, et eu égard à l'importance que revêt le nouvel accord agricole conclu récemment et aux opportunités qu'il offre, le Maroc, tout en réaffirmant son attachement à sa mise en oeuvre rapide, en application de nos engagements communs, regrette le retard enregistré dans son entrée en vigueur.

Un espace commun entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne en matière d'économie du savoir pourrait investir, de manière spécifique, les nouveaux enjeux énergétiques et environnementaux, en veillant à la promotion de la recherche en matière éco-énergétique, d'énergies propres, d'économie verte, de recherche météorologique, de biodiversité, de dessalement de l'eau de mer, de prévention des situations exceptionnelles (inondations, sécheresses).

A cet égard, le projet de l'énergie solaire, que Nous venons de lancer en novembre 2009, trace une vision claire et ambitieuse concernant les énergies renouvelables et le développement durable. Le Maroc souhaite explorer avec l'Union européenne toutes les opportunités qui seront créées par les projets de portée régionale, tel Desertec, pour contribuer à la mise en place d'une politique énergétique euro-méditerranéenne maîtrisée, sûre et durable.

Cette même approche concertée et solidaire devrait être empruntée dès lors qu'il s'agira de traiter des mouvements humains entre le Maroc et l'Europe.

Le Maroc, de par ses principes et fondements constitutionnels, identitaires et sociologiques, apprécie avec intérêt cette nouvelle forme de citoyenneté qui émerge entre les deux rives de la Méditerranée et appelle à aider les populations immigrées à trouver un équilibre identitaire qui ajoute à la propre identité du migrant de nouvelles dimensions sans pour autant lui faire perdre ses propres racines.

L'objectif qui doit être le nôtre est d'ériger les communautés immigrées comme des agents de promotion des échanges entre les deux rives de la Méditerranée et comme un véhicule de brassage culturel et humain.

En lien précisément avec la dimension culturelle, l'Université euro-méditerranéenne de Fès contribuera précieusement à la construction d'un espace commun de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En somme, le sentiment de satisfaction et de fierté que nous inspirent ces importantes réalisations et l'évocation du large éventail de perspectives qui s'ouvrent au partenariat entre le Maroc et l'Union européenne, ne devraient pas occulter la nécessité d'orienter ce partenariat vers un dessein davantage ambitieux.

Le Statut Avancé, dont Nous avons tracé les contours en mars 2000, est appelé désormais à se doter de la portée juridique, institutionnelle et contractuelle qui lui échoit désormais, à savoir un Partenariat Privilégié.

Le Maroc, qui a toujours consacré une place prépondérante et privilégiée à sa relation avec l'Union européenne, est engagé à conforter et à poursuivre la dynamique vertueuse, confiante et mutuellement bénéfique qui a, de tout temps, singularisé sa relation avec l'Europe.

Il considère que la nouvelle étape statutaire de sa relation avec l'Union européenne pourrait prendre la forme d'un Partenariat Privilégié, qui saura capitaliser les acquis et les réalisations constatés au cours de la période récente et qui saura répondre, de manière opportune et ambitieuse, à la nouvelle donne économique, humaine et stratégique respective du Maroc et de l'Union européenne.

Le Maroc ambitionne d'inaugurer un nouveau dessein avec l'Union européenne à travers ce cadre relationnel dont les aspects contractuels et les ressorts opérationnels permettront de conférer davantage de teneur et de portée stratégique au cheminement futur de notre relation.

Un tel dessein permettra au Maroc et à l'Union européenne d'agir avec fermeté, ambition et lucidité, pour puiser dans les nouvelles possibilités désormais ouvertes par le Traité de Lisbonne, une nouvelle architecture partenariale permettant au Maroc une proximité encore plus poussée avec l'Union européenne.

Plus que ses retombées sur le devenir de la relation entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne, ce dessein, en tant que modèle précurseur du rapprochement entre les deux parties, se reflétera tout autant positivement à l'échelle régionale, en ouvrant de nouvelles perspectives de rapprochement entre l'Union européenne et les partenaires méditerranéens.

Excellences,

C'est pour Nous un signe de bon augure que ce sommet, le premier du genre, se tienne dans cette cité prestigieuse de Grenade qui constitue l'un des témoignages vivants de l'interaction aux plans historique, culturel et humain entre les rives de la Méditerranée, ainsi que l'expression d'un brassage entre les civilisations marocaine, espagnole et européenne. Nous nous réjouissons de la perspective de hisser le Statut Avancé régissant la relation Maroc-Union Européenne au niveau d'un partenariat privilégié. Loin d'être à sens unique, cette dynamique doit suivre une trajectoire parallèle.

En effet, le Maroc avance en direction de l'Europe, grâce à l'action que Nous menons avec une volonté nationale souveraine et en accord avec les engagements que nous avons souscrits en vue de consolider la construction d'une société démocratique, développée et fière de son identité authentique. C'est une société dont nous voulons qu'elle soit en phase avec son temps et ouverte sur son voisinage immédiat, surtout européen, grâce aux réformes hardies que Nous nous attachons à mettre en oeuvre pour ancrer la bonne gouvernance, et consolider les chantiers structurants en vue de concrétiser les objectifs de modernisation économique et de développement humain.

D'autre part, nous attendons de l'Europe qu'elle avance, à son tour, vers le Maroc pour en devenir le meilleur partenaire, en vue d'apporter un soutien tangible et un concours efficient à une action commune vigoureuse,

permettant de donner corps à ce projet stratégique de partenariat privilégié. Cette attitude est dictée par notre devoir de fidélité aux pages lumineuses d'une Histoire commune, écrites par l'alliance entre nos civilisations. Elle s'impose aussi pour répondre aux impératifs de l'ère des rassemblements et pour relever les défis de la mondialisation. Elle est nécessaire pour concrétiser les espérances des générations montantes qui aspirent à vivre au sein d'un espace sûr et prospère , un espace commun où triomphent les nobles idéaux de paix, de fraternité, de démocratie, de solidarité et de progrès que nous avons en partage, et où doivent être contrecarrées les velléités d'ostracisme, d'exclusion et de terrorisme, un espace où prévalent les valeurs sublimes que sont essentiellement le respect de la dignité humaine, la préservation de la souveraineté des Etats et l'ambition de réaliser le développement intégré des pays, dans la quiétude et en toute sécurité.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wa barakatouh".